



**POUR UNE
JUSTICE PLUS
ACCESSIBLE**

RAPPORT ANNUEL

2018-2019



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Côte-Nord**

justicedeproximite.qc.ca

Centre de justice de proximité Côte-Nord
106, avenue Napoléon, bur. 200
Sept-Iles (Québec) G9A 4J4

884B de Puyjalon,
Baie-Comeau (Québec) G5C 1N1

Téléphone : 581 826-0088
Sans frais : 1 844 960-7483

Veillez noter que, dans ce rapport, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes. Il est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.

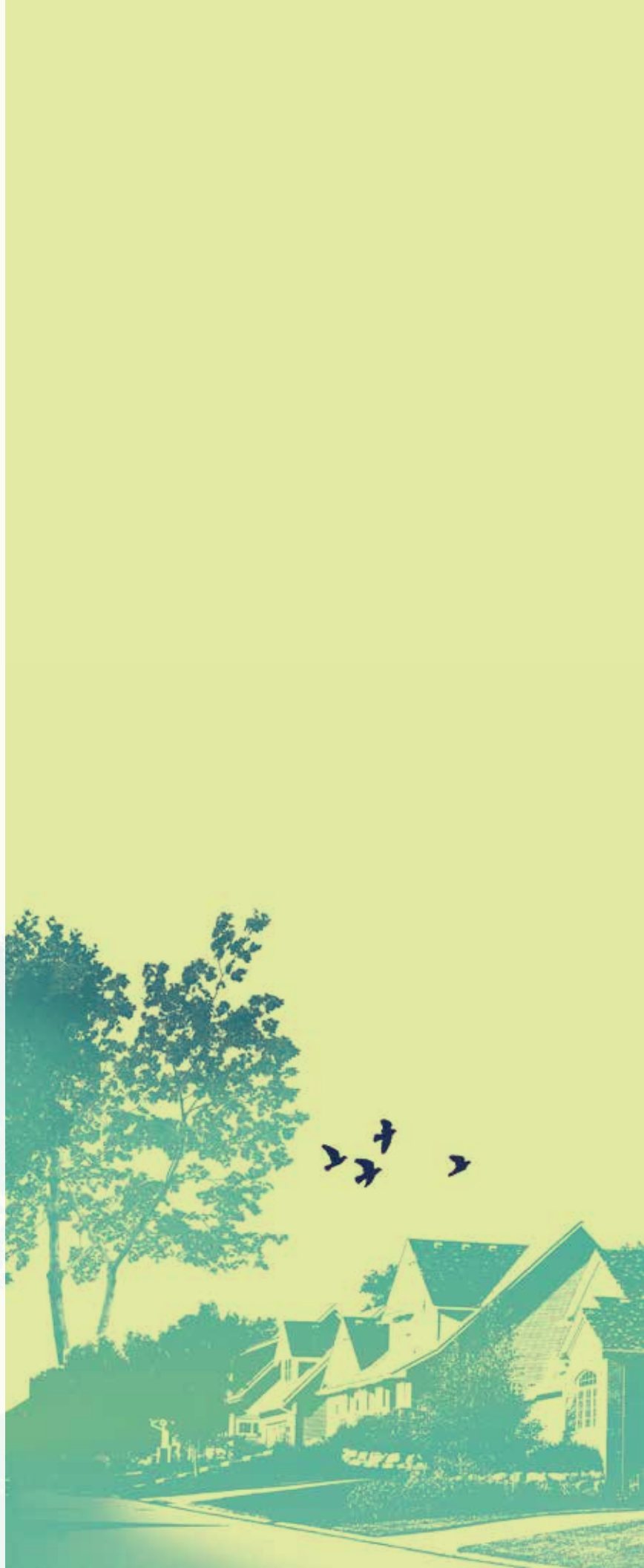


TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	4
Mot de la directrice	5
Présentation du CJP	7
Rapport d'activités 2018-2019	10
Données statistiques 2018-2019	11
Annexe 3 : Rapport de l'auditeur indépendant	15



MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du conseil d'administration ainsi qu'en mon nom personnel, c'est avec fierté que nous vous présentons le rapport d'activités du Centre de justice de proximité de la Côte-Nord 2018-2019.

Nos installations de Sept-Îles furent inaugurées officiellement le 21 novembre 2018 en présence de dignitaires et représentants d'organismes communautaires régionaux.

La grande réalisation de cette année est sans aucun doute la fin des travaux d'aménagements de notre point de service à Baie-Comeau. Nous aurons l'occasion de procéder à l'ouverture officielle au cours du présent exercice.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil ainsi que la directrice générale, les agents d'informations et le personnel administratif pour leur dévouement et implication dans ce projet d'envergure qu'est un centre de justice de proximité.

Mes remerciements les plus sincères à Madame Isabelle Fortin qui fut de l'aventure depuis le début et qui a occupé le poste de première présidente. C'est un honneur et un privilège de lui succéder.

Ne perdons jamais de vue qu'une justice de proximité doit se traduire par une justice près des gens qui composent nos communautés et habitent nos territoires.

Bonne lecture!

François Wullaert

FRANÇOIS WULLAERT
Président



MOT DE LA DIRECTRICE

Mesdames, messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente le deuxième rapport annuel du Centre de justice de proximité Côte-Nord (CJPCN). Notre première année d'opération a été intense. Les défis à relever sont de taille. Nous avons à cœur de desservir la totalité de la population nord-côtière. Pour ce faire nous sommes présents à différentes activités et toujours à l'écoute des citoyens. La mission du CJPCN est noble et toute l'équipe du centre travaille avec ardeur afin de la mettre en œuvre.

Le CJPCN a été inauguré le 26 juillet 2018, par communiqué de presse. Depuis son inauguration, le CJPCN offre des services d'information juridique à tous les citoyens nord-côtières que ce soit dans nos locaux ou au téléphone. Le CJPCN répond aussi aux demandes d'informations de citoyens des autres régions non desservies par un CJP, et ce, tant que l'achalandage le permettra. Aussi, plusieurs séances d'information juridique ont été offertes à Sept-Îles et Port-Cartier. Le CJPCN oriente aussi les citoyens vers des ressources locales.

Entre le 26 juillet 2018 et le 31 mars 2019, nous avons rencontré 662 citoyens. Les rencontres ont été d'une durée moyenne de 42 minutes. 57% des citoyens étaient nord-côtières. Nous espérons avoir un plus grand achalandage avec l'ouverture prochaine du bureau de Baie-Comeau. Environ 81 % des rencontres ont été faites par téléphone et 19 % en personne dans les locaux de Sept-Îles. Une hausse importante des demandes d'information des citoyens qui se sont présentés au siège social a eu lieu à la suite de nos sorties médiatiques. De l'information et du référencement ont été transmis aux citoyens dans des domaines diversifiés. Toutefois, les demandes d'information juridique sont principalement en droit civil, familial, ainsi qu'en preuve et procédures civiles.

Bien que nous ayons eu un taux de roulement du personnel de 50%, tous les citoyens ont été rappelés dans un délai maximal de deux (2) jours ouvrables. Les ressources humaines sont un défi constant sur le territoire nord-côtière.

Le CJPCN veille à la qualité de ses employés et leur offre des formations diversifiées. De nombreuses formations ont été organisées. Dans les premiers mois de fonctionnement, des mises en situation hebdomadaires permettaient de simuler les rencontres de citoyens dans un environnement neutre. En plus de favoriser les apprentissages, les mises en situation permettaient d'améliorer

ISABELLE BLOUIN
Directrice



la qualité des rencontres avec des commentaires constructifs. Nous avons aussi invité différents acteurs du milieu afin de connaître concrètement la pratique de médiateur familial, petites créances, civile et citoyenne, ainsi qu'un conciliateur. Ensuite, nous avons bénéficié de formations gratuites par la CNESST (RCR), du Centre de prévention du suicide (Sentinelle), de l'Office de protection du consommateur (PARLe), SOQUIJ et le Barreau de la Côte-Nord. Enfin, un formateur a été engagé afin d'expliquer le fonctionnement de SharePoint, un outil essentiel au fonctionnement du CJPCN.

L'un des défis rencontrés a été la gestion de travaux des locaux de Sept-Îles et Baie-Comeau. Il ne reste que l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite afin que le local soit complètement fonctionnel. Dans l'intervalle, CAVAC Côte-Nord nous a prêté un local pour l'agente à l'information juridique de Baie-Comeau afin que l'on puisse offrir le service.

Nous avons fait un effort particulier afin d'être présents dans les différents médias. Plusieurs entrevues ont été accordées. Aussi, nous avons bénéficié de publicité gratuite à la radio, sur Facebook et dans le journal.

Nous tenons à remercier le personnel du CJPCN et ses administrateurs qui font preuve d'un grand dévouement. Nous remercions aussi les différents partenaires du CJPCN qui font en sorte de faire rayonner l'organisme sur tout le territoire de la Côte-Nord. Ensemble, nous avons relevé plusieurs défis et nous sommes fiers de ce que le CJPCN a accompli.

Isabelle Blouin



CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ Côte-Nord

PRÉSENTATION DU CJP DE LA CÔTE-NORD

MISSION

Le Centre de justice de proximité de la Côte-Nord est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information juridique, de soutien et d'orientation offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

VISION

Être un lieu reconnu d'information juridique et de référence, proche des citoyennes et des citoyens, visant à rendre la justice plus accessible et à accroître la confiance dans le système judiciaire.

VALEURS

- Impartialité
- Ouverture d'esprit
- Respect et empathie
- Collaboration

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019 :

- Me François Wullaert, président;
- Mme Cathie Vignola, vice-présidente;
- Mme Mireille Joncas, trésorière;
- Me Isa-Ève Boucher, secrétaire;
- Me Maxime Caron, administrateur;
- Mme Nadine Langis, administratrice;
- M. Claude St-Pierre, administrateur.



PERSONNEL

- Me Isabelle Blouin, directrice générale;
- Me Frédérique Bouchard, agente à l'information juridique;
- Me Mary-Maude Fournier, agente à l'information juridique;
- Mme Marie-Hélène Bélanger, adjointe administrative;
- Mme Maude Grégoire, étudiante en droit



*Me Mary-Maude Fournier,
agente à l'information juridique*



*Me Frédérique Bouchard,
agente à l'information juridique*



*Mme Maude Grégoire, étudiante en droit;
Mme Marie-Hélène Bélanger, adjointe administrative
et Me Isabelle Blouin, directrice.*

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Centre de justice de proximité Côte-Nord est financé à 100 % par le Bureau du Fonds Accès Justice.

Un don de 500\$ a été offert par Monsieur le Juge à la retraite Michel Parent lors du congrès du Barreau de la Côte-Nord en avril 2018.

Des demandes de subventions ont été faites à Emploi Québec pour l'adaptation des locaux du CJPCN et au Fonds d'Accès à la justice dans les deux langues officielles pour visiter les communautés anglophones de la Côte-Nord.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018-2019

SALON DES AÎNÉS

Les 22 et 23 septembre 2018, le Centre de justice de proximité Côte-Nord était présent au Salon des aînés qui se tenait à Sept-Îles. L'équipe du centre a présenté les services offerts aux citoyens et a présenté 4 séances d'information juridique (modes de prévention et de règlement des différends, droit des grands-parents, les testaments et les mandats en cas d'inaptitude).



CLARITY

Me Isabelle Blouin, directrice du Centre de justice de proximité Côte-Nord, était présente à la conférence internationale Clarity qui se tenait à Montréal du 25 au 27 octobre 2018. Cette participation a permis, en plus de ressauter, de suivre différentes formations en matière de langage juridique clair.



En haut : Me Jennifer Fafard-Marconi, directrice du CJP du Grand-Montréal ; Me Marie-Josée Brunelle, conseillère juridique, Bureau du Fonds Accès Justice ; Me Véronic Boyer, directrice du CJP de l'Outaouais.

En bas : Me Audrey Villeneuve, ex-directrice du CJP de Québec ; Me Isabelle Blouin, directrice du CJP Côte-Nord.

MÉDIAS

Le CJPCN a participé à plusieurs émissions radiophoniques. Plus particulièrement, le CJPCN offre une chronique mensuelle à la radio CILE d'Havre-St-Pierre pour donner 5 minutes d'information juridique sur différents sujets. Le 94.1 a diffusé gratuitement une publicité qui a été offerte par IOC. Le Nord-Côtier publie régulièrement et gratuitement la description des services du CJPCN. Le réseau des Centres de justice de proximité a une entente avec le magazine Protégez-vous pour la parution d'articles d'information juridique. En janvier 2019, le CJPCN, en collaboration avec le CJPSLSJ a rédigé un article sur l'absolution.

SÉANCES D'INFORMATION JURIDIQUE

8 séances d'information juridique ont été offertes avec la collaboration de plusieurs partenaires, 128 citoyens ont été rejoints. Les services du CJPCN ont été présentés à 11 partenaires.

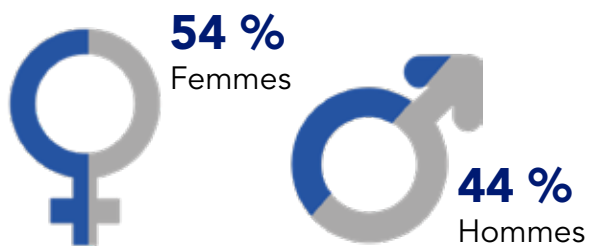
DONNÉES STATISTIQUES JUILLET 2018 À MARS 2019

Nombre de
citoyens informés
en 2018-2019

662

MOIS	NOMBRE DE CONSULTATIONS
Juillet 2018	11
Août 2018	75
Septembre 2018	52
Octobre 2018	84
Novembre 2018	133
Décembre 2018	75
Janvier 2019	99
Février 2019	83
Mars 2019	50

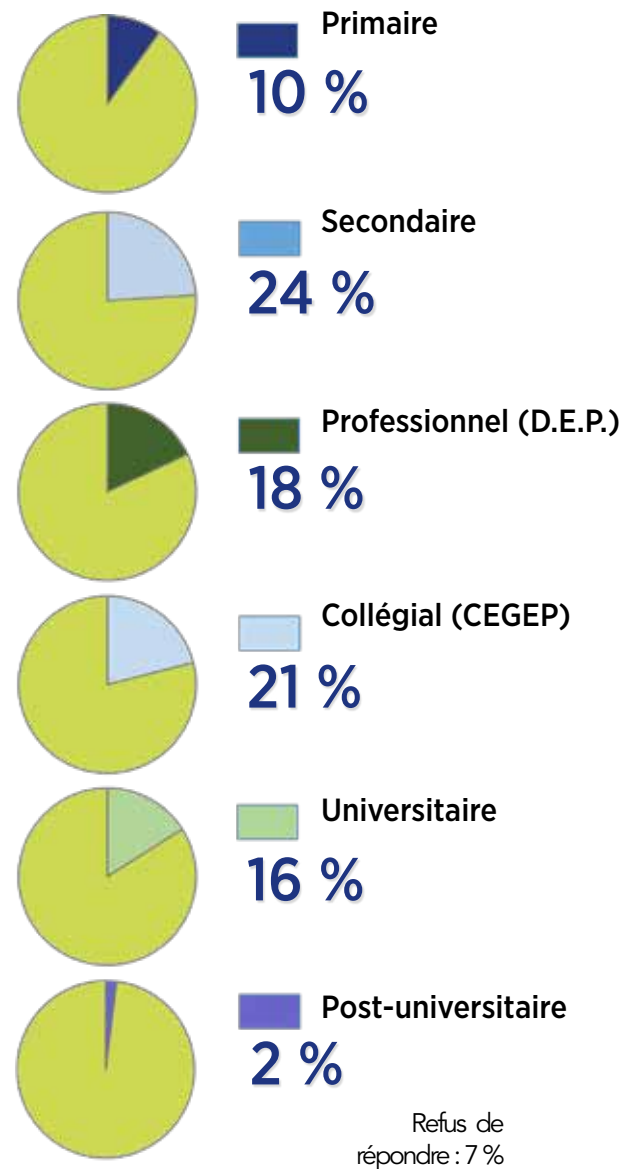
GENRE



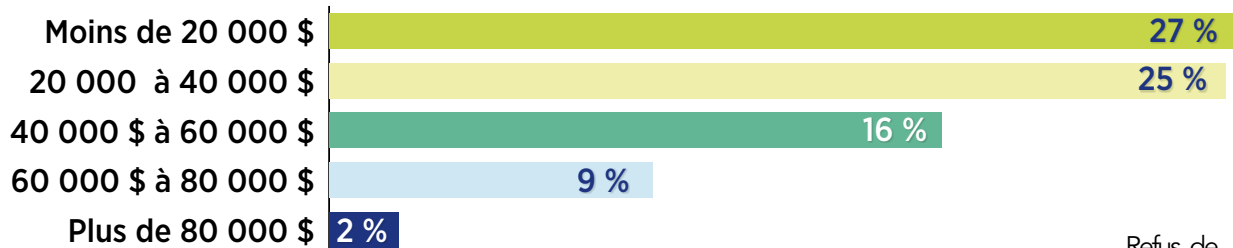
RÉCEPTION DE LA DEMANDE



SCOLARITÉ

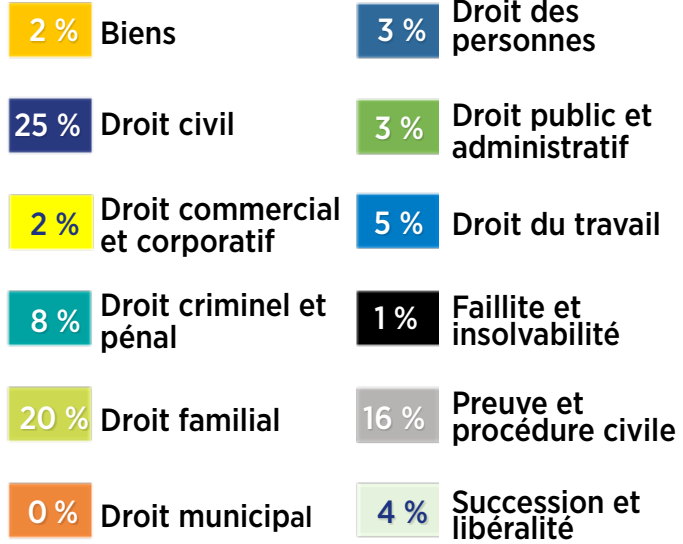


REVENUS



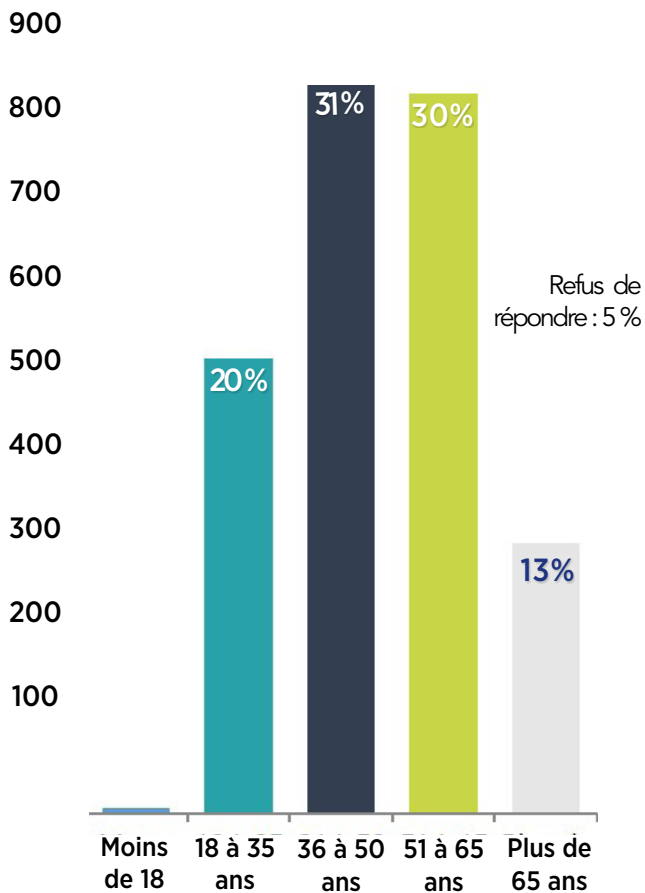
Refus de répondre : 18 %

DOMAINES DE DROIT

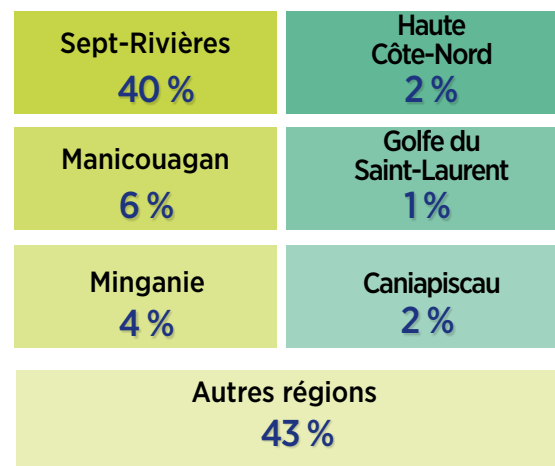


Autre : 11 %

ÂGE



RÉGIONS



QUI LUI A PARLÉ DE NOUS ?

QUI LUI A PARLÉ DE NOUS ?	%
Organisme communautaire	11 %
Organisme gouvernemental ou député	8 %
Palais de justice	6 %
Barreau / Chambre des notaires / Professionnel du droit	10 %
Amis/Parents	12 %
Publicité radio	2 %
Publicité journaux	3 %
Publicité télévision	1 %
Dépliants	0 %
Site internet	16 %
En passant devant le local	1 %
Ville	0 %
Publicité autobus	0 %
Service Québec	8 %
Réseaux sociaux	1 %
Autre	9 %

Refus de répondre : 4 %

LES AGENTES À L'INFORMATION JURIDIQUE DU CJPCN ONT :

Référé vers une ressource externe dans près de

▶ 36 % des cas;

Expliqué le système judiciaire et la procédure générale dans

▶ 25 % des cas;

Présenté les modes de prévention et de règlement des différends dans

▶ 12 % des cas;



106, avenue Napoléon, bureau 200,
Sept-Iles (Québec) G4R 3L7

884B de Puyjalon,
Baie-Comeau (Québec) G5C 1N1

Téléphone : 581 826-0088
Télécopieur : 1 844 960-7483
cotenord@cjpqc.ca

Financé par:

Justice
Québec 



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ**
Côte-Nord